

FICHE DE PRESENCE DE L'ENFANT ET DE CALCUL DU SALAIRE

NOM et prénom de l'enfant		Période du		au		
Jours	Présence de l'enfant		repas	collations	indemnités entretiens	remarques
	Matin deh àh					
	Après-midi deh àh					
Journée deh àh						
PRESENCE DE L'ENFANT	lundi					
	mardi					
	mercredi					
	jeudi					
	vendredi					
	samedi					
	dimanche					
lundi						
mardi						
mercredi						
jeudi						
vendredi						
samedi						
dimanche						
lundi						
mardi						
mercredi						
jeudi						
vendredi						
samedi						
dimanche						
lundi						
mardi						
mercredi						
jeudi						
vendredi						
samedi						
dimanche						
lundi						
mardi						
mercredi						
jeudi						
vendredi						
samedi						
dimanche						

La partie ci-dessous est à compléter par le parent employeur et à vérifier par l'assistante maternelle agréée

CALCUL DU SALAIRE	SALAIRE MENSUEL NET DE BASE :					€
	Heures complémentaires (cf article 7) nbre d'heures		x	=		€
	Heures majorées (cf article 7) nbre d'heures		x	=		€
	à partir de la 46ème heure/semaine					€
	Absences à déduire (cf articles 13 et 14) nbre d'heures		x	=	-	€
	Montant des congés payés (cf article 12)					€
	Congés payés acquis du 1er juin au 31 mai de l'année en cours					€
	SALAIRE NET TOTAL :					€
	INDEMNITES DIVERSES A AJOUTER AU SALAIRE NET					
	Indemnités d'entretien : (cf article 8)					€
Nombre de collations x tarif unitaire (petits déjeuners et goûters)		x	=		€	
Nombre de repas x tarif unitaire		x	=		€	
Frais kilométriques /Autres frais		x	=		€	
SOMME à PAYER (salaire net total + indemnités diverses)					€	

Les articles 7, 8, 12, 13, 14 sont tirés de la convention collective nationale des assistant(e)s maternel(le)s du particulier employeur